

Pâques, à quelle date ?

Récit et photographie de Michel Willemin

La fête de Pâques est mobile dans notre calendrier. Elle change d'une année à l'autre, contrairement à d'autres fêtes comme la Toussaint ou Noël qui restent invariables au 1^{er} novembre et au 25 décembre, respectivement.

A relever que plusieurs autres fêtes sont également mobiles et dépendent directement de la date de Pâques. Le Mercredi des Cendres, marquant le début du Carême qui a une durée de quarante jours, débute 46 jours avant Pâques, en remarquant que les dimanches « ne comptent pas ». La veille du Mercredi des Cendres, le Mardi Gras, n'est autre que le dernier jour « gras » avant la période de Carême. Pâques détermine également d'autres fêtes comme l'Ascension, célébrée 39 jours après. La Pentecôte figure dans notre calendrier sept semaines après Pâques.

Mais comment donc la date de Pâques est-elle déterminée ?

Un citoyen lambda interrogé sur ce sujet risque bien de ne livrer, en guise de réponse, qu'une mine très étonnée. Malgré les années qui passent, peu de personnes se posent réellement la question. D'aucuns, plutôt curieux ou plus connaisseurs, indiqueront que Pâques est déterminée par la phase de la Lune autour de l'équinoxe de printemps, mais sans plus de précision... avant de se référer aux almanachs. C'est le Concile de Nicée (aujourd'hui Iznik en Turquie) en l'an 325 apr. J.-C. qui arrêta la méthode de fixer la date de Pâques. En première approximation, ce serait le premier dimanche après la pleine Lune qui suit l'équinoxe de printemps, le 21 mars. En conséquence, Pâques tombe au plus tôt le 22 mars et au plus tard le 25 avril.

A titre d'exemple, pour l'année 2020, la pleine Lune suivant l'équinoxe de printemps aura lieu le 8 avril 2020. Le dimanche suivant sera donc le 12 avril 2020, date effective de Pâques.

Cette méthode fonctionne dans la plupart des cas. Il existe néanmoins des exceptions, comme pour l'an passé, où la date de Pâques a suscité passablement de débats et d'irritations ayant même donné lieu à des courriers de certains astronomes amateurs directement à l'adresse du Vatican.

En effet, en 2019, l'équinoxe de printemps a eu lieu exactement le 20 mars à 21:58 temps universel coordonné, abrégé UTC, de l'anglais. Sous forme simplifiée, un équinoxe est le moment où la durée du jour est égale à celle de la nuit, issu du latin *æquinocium*, de *æquus* (égal) et *nox*, *noctis* (nuit). La pleine Lune suivant cet instant s'est produite peu après, soit le 21 mars 2019 à 1:43 (UTC). La première conclusion pour le dimanche pascal était donc le 24 mars

2019. En réalité, il a fallu attendre une lunaison complète, fixant officiellement le dimanche de Pâques au 21 avril 2019, suivant la pleine Lune du 19 avril 2019 (voir photo).



Pleine Lune pascale de 2019 dans la nuit du 18 au 19 avril.

Mais pourquoi donc une définition, à priori simple, est-elle entachée d'exceptions ?

On remarque une première imprécision de taille dans la définition simple consistant à arrêter la date de Pâques le premier dimanche après la pleine Lune qui suit l'équinoxe de printemps, le 21 mars. Aujourd'hui, on sait bien que le début du printemps ne coïncide pas toujours avec le 21 mars : quelques fois un peu avant ou après... Une année civile ne compte pas exactement 365 jours, mais légèrement plus, raison pour laquelle les années bissextiles existent. L'instant du calendrier où l'équinoxe se produit n'est pas pareil d'une année à la suivante. Lorsque la pleine Lune tombe à un instant proche du 21 mars, les problèmes commencent, et ce fut précisément le cas en 2019. De plus, la notion de temps universel a été introduite bien après l'an 325 apr. J.-C. Sans universalité ou sans unicité du temps, deux observateurs terrestres situés dans de différents fuseaux horaires pourraient avoir deux dates de Pâques différentes selon ce principe. Inconcevable de nos jours.

Toute ambiguïté est levée grâce au Comput ecclésiastique du Concile de Nicée. A relever qu'à l'époque, la définition de la notion de pleine Lune n'était pas celle, ultraprécise, considérée en astronomie contemporaine. Le calcul de la date de Pâques, défini au quatrième siècle de notre ère, est basé sur un calendrier perpétuel lunaire utilisant une Lune moyenne fictive. La pleine Lune ecclésiastique peut différer de la pleine Lune réelle ou astronomique d'un ou deux jours. Sans entrer dans les détails, plusieurs termes interviennent dans le calcul de la date de Pâques. Pour les années où la pleine Lune coïncide presque avec l'équinoxe de printemps, le Comput ecclésiastique lève définitivement toute

équivoque en se basant sur l'algorithme d'alors, expliquant pourquoi la date de Pâques en 2019 n'a eu lieu que fin avril, n'en déplaie aux astronomes amateurs contemporains. Pour 2020, heureusement, tout le monde est en phase pour célébrer Pâques le 12 avril. Espérons que la pandémie actuelle n'occultera pas complètement ces moments qui seront certainement vécus différemment, de manière relaxe ou simplement plus proche de la nature, en cette année singulière. Prenez aussi du temps à contempler notre magnifique satellite naturel. A force de courir, nous sommes parfois dans la Lune !

Prêles, le 20 mars 2020